



Ecoeurant

Hier le rapport de l'inspection générale de la justice sur l'agression d'Yvan Colonna a été remis. Mais alors que ce rapport pointe beaucoup de dysfonctionnements, notamment au niveau de ses recommandations, allant du ministère jusqu'au chef d'établissement. Seuls trois points retiennent l'attention de la mission d'inspection.

- Un défaut de vigilance du surveillant activités
- La mauvaise exploitation de la vidéosurveillance
- L'absence d'orientation en QER de l'agresseur

Quid des décennies d'abandon de notre institution, des budgets alloués à la Justice servant de variable d'ajustement, des 20 000 places de prisons manquantes dont le corollaire est la surpopulation carcérale, des problématiques de recrutement, de l'accumulation de missions sans moyens humains ou financiers, l'explosion des heures supplémentaires, l'augmentation de l'absentéisme conséquence d'une gestion RH à bout de souffle, une population pénale de plus en plus violente et vindicative...

Pour l'UISP FO Justice PACA Corse il est hors de question que les personnels pénitentiaires soient tenus pour responsable de ces dérives.

Défaut de vigilance alors que ce même rapport reconnaît que l'agent activités à la charge de la surveillance des promenades et des activités *à libre circulation*. Que la mission n'ait pu établir de manière formelle qu'il y avait d'autres détenus dans l'autre aile ne prouve pas qu'ils n'y étaient pas. On a tout de même les témoignages de la directrice en charge du bâtiment A et celle de l'agent concerné. Mais la seconde note du premier ministre adressée au chef de l'IGJ demande à l'IGJ *d'étayer la caractérisation des manquements disciplinaires individuels susceptibles d'être retenus*. C'est clair il fallait trouver des coupables

On ne tient donc pas compte du professionnalisme de l'agent activités, unanimement reconnu, et on lui reproche un manque de vigilance sur une période de 15 minutes. Ben voyons, facile de juger et condamner après coup....

Si l'on doit modifier la doctrine d'emploi de la vidéosurveillance qu'on y mette les moyens. Hors de question de demander à l'agent PIC de surveillant activement les caméras tout en gérant l'ouverture des portes, les appels interphonies, les diverses alarmes...

Quant à l'affectation en QER, on ne tirera pas sur l'ambulance et nous laisserons l'ancienne directrice en répondre. Nous notons simplement qu'elle n'est pas seule en cause et que des cadres de la DISP, la mission de lutte contre la radicalisation violente et la sous direction de la sécurité pénitentiaire de l'administration centrale ont aussi une part de responsabilité.

Quoi qu'il en soit pour l'UISP FO Justice PACA Corse notre collègue ne doit pas être un bouc émissaire

L'UISP FO Justice PACA Corse apporte tout son soutien à l'agent activités aux personnels de la MC d'Arles

Pour l'UISP FO Justice PACA-Corse
le pôle communication, 29/07/22

